



Pour diffusion immédiate

## DOLLARAMA ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

MONTREAL (Québec), le 9 juin 2021 – Dollarama inc. (TSX : DOL) (« Dollarama » ou la « Société ») présente aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021.

### Faits saillants du premier trimestre de l'exercice 2022 (comparativement au premier trimestre de l'exercice 2021)

- Les ventes ont augmenté de 13,0 % pour s'établir à 954,2 M\$.
- Les ventes des magasins comparables<sup>1)</sup> (compte non tenu des magasins temporairement fermés) ont augmenté de 5,8 %.
- La marge brute<sup>1)</sup> s'est établie à 42,3 % des ventes, comparativement à 41,3 % des ventes.
- Le BAIIA<sup>1)</sup> s'est accru de 16,1 % pour s'établir à 248,2 M\$, soit 26,0 % des ventes, comparativement à 25,3 % des ventes.
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 18,1 % et s'est chiffré à 176,8 M\$, soit 18,5 % des ventes, comparativement à 17,7 % des ventes.
- Les coûts directs supplémentaires liés à la COVID-19 se sont chiffrés à 18,3 M\$, comparativement à 15,0 M\$.
- Le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 32,1 % pour s'établir à 0,37 \$, alors qu'il était de 0,28 \$.
- La Société a ouvert un nombre net de 12 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 10 nouveaux magasins.
- La Société a publié son rapport ESG 2021 conformément aux normes du SASB; celui-ci est maintenant disponible sur le site Web de la Société, à l'adresse <https://www.dollarama.com/fr-CA/corp/relations-avec-les-investisseurs>.

« L'équipe de Dollarama continue de démontrer sa capacité à s'adapter afin de servir les Canadiens en toute sécurité et en faisant œuvre utile. Dollarama a réalisé un autre trimestre solide avec une augmentation des ventes dans les deux chiffres, une forte croissance des ventes des magasins comparables et des marges parmi les plus élevées du secteur, et ce, en dépit des restrictions supplémentaires liées à la COVID-19 mises en place au début d'avril, y compris des mesures ayant une incidence directe sur les détaillants partout en Ontario », a déclaré Neil Rossy, président et chef de la direction. « Malgré l'effet à court terme des restrictions liées à la COVID-19 encore en place, notre élan solide des deux premiers mois du premier trimestre témoigne de la pertinence de notre modèle d'affaires unique et de notre offre de produits attrayante pour les consommateurs canadiens de tous les horizons », a ajouté Neil Rossy.

« Je suis également satisfait des progrès que nous avons réalisés au chapitre de l'intégration d'initiatives de développement durable à l'échelle de la Société au cours des deux derniers exercices malgré la pandémie, comme indiqué dans notre plus récent rapport ESG publié ce matin. Nous sommes fiers de nos réalisations, déterminés à atteindre nos objectifs et motivés en tant qu'équipe à continuer d'intégrer les pratiques ESG dans l'ensemble de nos activités et à répondre aux attentes de nos parties prenantes », a conclu Neil Rossy.

---

<sup>1)</sup> Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent communiqué de presse pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

## Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2022

Toutes les données comparatives qui suivent portent sur le premier trimestre clos le 2 mai 2021, en comparaison du premier trimestre clos le 3 mai 2020. L'information financière présentée dans ce communiqué de presse a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent communiqué de presse, le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette et le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, appelés « mesures hors PCGR », sont utilisés pour favoriser la compréhension des résultats financiers de la Société. Une description complète de l'emploi que fait la Société des mesures hors PCGR est fournie à la note 1 afférente à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent communiqué de presse. Le terme « exercice 2021 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 janvier 2021 et le terme « exercice 2022 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 30 janvier 2022.

La pandémie de COVID-19 qui perdure et les diverses mesures prises par les gouvernements provinciaux pour faire face à la troisième vague ont continué de se répercuter sur les habitudes de consommation et les ventes de Dollarama au premier trimestre de l'exercice 2022. De plus, la période comparable de l'exercice précédent a été marquée par le début de la pandémie, où la Société a connu un bond des transactions au début de mars 2020 alors que les clients ont acheté des volumes de produits de consommation courante plus élevés qu'à l'habitude pour la même période, suivi par une forte baisse des transactions en raison de mesures de plus en plus strictes imposées par les autorités de santé publique partout au Canada.

Dans ce contexte, les ventes du premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 13,0 % pour s'établir à 954,2 M\$, comparativement à 844,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes est attribuable à la croissance du nombre total de magasins au cours des douze derniers mois, qui est passé de 1 301 magasins au 3 mai 2020 à 1 368 magasins au 2 mai 2021, ainsi qu'à l'augmentation des ventes des magasins comparables découlant de la hausse des ventes d'articles saisonniers, y compris les produits pour Pâques et pour le printemps et l'été. Au premier trimestre de l'exercice 2021, au début de la pandémie, la Société avait enregistré des ventes plus élevées de produits de consommation courante et une baisse des ventes d'articles saisonniers.

Pour la période de neuf semaines close le 4 avril 2021, la Société a enregistré une croissance des ventes des magasins comparables de 15,2 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cependant, diverses provinces du Canada ont par la suite imposé des mesures nouvelles ou plus strictes en raison de la forte augmentation du nombre de cas de COVID-19. Ces mesures comprenaient un décret ordonnant de rester à domicile et une interdiction de vendre des biens non essentiels en Ontario, où environ 40 % des magasins de la Société sont situés, avec prise d'effet le 8 avril 2021, ce qui a eu une incidence immédiate et soutenue sur les ventes pour le reste du trimestre. Par conséquent, la croissance des ventes des magasins comparables a reculé à 5,8 % pour le premier trimestre complet de l'exercice 2022. La croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu d'un nombre limité de magasins temporairement fermés, reflète une hausse de 9,3 % du montant moyen des transactions et une diminution de 3,2 % du nombre de transactions. Au premier trimestre de l'exercice 2021, la Société avait enregistré une croissance de 0,7 % des ventes des magasins comparables (compte non tenu des magasins temporairement fermés).

Après la fin du trimestre, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que l'interdiction de vendre des produits non essentiels serait levée le 11 juin 2021. L'interdiction aura donc été en vigueur pendant les cinq premières semaines et demie du deuxième trimestre de la Société, qui se terminera le 1<sup>er</sup> août 2021.

La marge brute pour le premier trimestre de l'exercice 2022 s'est établie à 42,3 % des ventes, comparativement à 41,3 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2021. La hausse de la marge brute s'explique par la modification de la composition des ventes, notamment l'augmentation des ventes d'articles à marge plus élevée, comme les articles saisonniers.

Les frais généraux du premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 15,3 % pour s'établir à 158,7 M\$, alors qu'ils étaient de 137,7 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2021. Les frais généraux pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ont représenté 16,6 % des ventes, comparativement à 16,3 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cet écart de 0,3 % reflète principalement les coûts liés à la COVID-19 de 18,3 M\$ comptabilisés dans les frais généraux engagés au premier trimestre de l'exercice 2022 pour la mise en œuvre des protocoles en lien avec la COVID-19 dans les magasins, soit une incidence de 190 points de base. Au premier trimestre de l'exercice 2021, des coûts de 14,0 M\$ ont été engagés et comptabilisés dans les frais généraux, soit une incidence de 165 points de base, pour la mise en place des protocoles en lien avec la COVID-19 et le versement d'augmentations de salaire temporaires.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 mars 2021 s'est établie à 3,4 M\$, contre 2,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Les coûts de financement ont diminué de 5,1 M\$, passant de 27,2 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 à 22,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La diminution est principalement attribuable à la réduction du niveau d'endettement moyen, ainsi qu'à la diminution des taux d'intérêt moyens sur la dette.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, le résultat net a augmenté à 113,6 M\$, soit 0,37 \$ par action ordinaire après dilution, contre 86,1 M\$, soit 0,28 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette augmentation du résultat net est principalement attribuable à la hausse des ventes et de la marge brute, qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation des frais généraux, principalement en raison des coûts directs liés à la COVID-19.

### **Mise à jour concernant Dollarcity**

Au cours de son premier trimestre clos le 31 mars 2021, Dollarcity a ouvert un nombre net de 15 nouveaux magasins, portant son nombre total de magasins à 279, avec 156 emplacements en Colombie, 54 au Salvador et 69 au Guatemala. Après la fin de son trimestre, Dollarcity a ouvert son premier magasin au Pérou.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, 4 935 573 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2020-2021 pour une contrepartie totale en trésorerie de 283,4 M\$, à un prix moyen pondéré de 57,41 \$ par action.

Au 2 mai 2021, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA<sup>1)</sup> de la Société était de 2,82 fois. À moins de facteurs indépendants de sa volonté découlant de la pandémie de COVID-19, la Société a l'intention de continuer les rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de l'exercice 2022 tout en veillant à maintenir le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA dans une fourchette de 2,75 à 3,00 fois.

### **Dividende**

Le 9 juin 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

---

<sup>1)</sup> Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent communiqué de presse pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

## Perspectives et incidence de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 en cours et les diverses mesures mises en place par les gouvernements provinciaux devraient continuer d'avoir une incidence sur les résultats de Dollarama au deuxième trimestre de l'exercice 2022 se terminant le 1<sup>er</sup> août 2021.

Étant donné l'incertitude persistante causée par la pandémie de COVID-19, la Société restreint ses prévisions pour l'exercice 2022 aux principales mesures suivantes :

	<b>Fourchettes prévisionnelles pour l'exercice 2022</b>
Nombre net de nouveaux magasins	60 à 70
Dépenses d'investissement <sup>1)</sup>	160,0 M\$ à 170,0 M\$

<sup>1)</sup> Compte tenu des entrées d'immobilisations corporelles, de matériel informatique et de logiciels.

Ces fourchettes prévisionnelles pour l'exercice 2022 se fondent sur plusieurs hypothèses, notamment les suivantes :

- le nombre d'offres de location signées et les ouvertures prévues de nouveaux magasins pour les neuf prochains mois;
- l'absence de restrictions liées à la COVID-19 visant les activités de construction dans les provinces où l'ouverture de nouveaux magasins est prévue;
- le budget de dépenses d'investissement pour l'exercice 2022 pour les ouvertures de nouveaux magasins, les dépenses d'entretien et les dépenses d'investissement évolutives (ces dernières portant surtout sur les projets liés aux technologies de l'information).

Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, les risques liés à la pandémie de COVID-19 en cours, laquelle pourrait ralentir les ouvertures de magasins ou inciter la Société à suspendre les dépenses d'investissement planifiées afin de préserver ses liquidités. Les présentes prévisions, y compris les diverses hypothèses sous-jacentes, sont de nature prospective et doivent être lues conjointement avec la mise en garde sur les énoncés prospectifs.

## Publication du rapport ESG 2021

Dans son rapport ESG 2021, Dollarama donne un aperçu global de son cadre ESG et des enjeux prioritaires pertinents pour ses activités et ses parties prenantes. Elle fournit une mise à jour sur ses progrès depuis son dernier rapport publié en 2019 et décrit les objectifs et les initiatives mesurables liés aux facteurs ESG en cours et nouveaux. Le rapport a été préparé conformément aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour le secteur et le domaine d'activité.

Publié à l'intention de toutes les parties prenantes, le rapport ESG 2021 de Dollarama doit être lu conjointement avec les documents déposés auprès des autorités de réglementation et peut être téléchargé à partir du site Web de la Société, à l'adresse <https://www.dollarama.com/fr-CA/corp/relations-avec-les-investisseurs>.

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre événement ou fait nouveau à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs.

Dollarama inc.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021, qui se trouve sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur Dollarcity; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et de Dollarcity et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse visent à décrire nos attentes en date du 9 juin 2021, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

### **Conférence téléphonique**

Dollarama tiendra une conférence téléphonique pour discuter des résultats du premier trimestre de l'exercice 2022 aujourd'hui, le 9 juin 2021, à 11 h (HE). Les analystes financiers sont invités à poser des questions pendant la conférence. Les autres parties intéressées peuvent participer à la conférence à titre d'auditeurs seulement. La conférence sera diffusée en direct sur le site Web de Dollarama, à l'adresse <https://www.dollarama.com/fr-CA/corp/evenements-et-presentations>.

### **À propos de Dollarama**

Dollarama est un détaillant à bas prix reconnu au Canada proposant un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, en magasin et en ligne. Nos 1 368 magasins au Canada offrent à notre clientèle une gamme d'articles à prix attractifs dans des magasins bien situés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes. Un assortiment de produits est également offert, à la caisse seulement, par l'entremise de notre magasin en ligne, à l'adresse <https://www.dollarama.com>. Nos produits de qualité sont vendus à des prix fixes d'au plus 4,00 \$.

Dollarama détient également une participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain en pleine croissance. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador et au Guatemala et à des prix en monnaie locale équivalant à au plus 4,00 \$ US dans ses magasins situés en Colombie grâce à ses 279 magasins tous bien situés.

Pour de plus amples renseignements :

#### *Investisseurs*

J.P. Towner  
Chef de la direction financière  
(514) 737-1006, poste 1237  
[jp.towner@dollarama.com](mailto:jp.towner@dollarama.com)

#### *Médias*

Lyla Radmanovich  
Relations Publiques PÉLICAN  
(514) 845-8763  
[media@rppelican.ca](mailto:media@rppelican.ca)

<https://www.dollarama.com>

**Principales informations financières consolidées**

(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)

	Périodes de 13 semaines	
	2 mai 2021 \$	3 mai 2020 \$
<b>Données sur le résultat</b>		
Ventes	954 246	844 798
Coût des produits vendus	550 806	495 747
Profit brut	403 440	349 051
Frais généraux	158 672	137 738
Dotation aux amortissements	71 402	63 975
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(3 403)	(2 374)
Résultat d'exploitation	176 769	149 712
Coûts de financement	22 146	27 202
Résultat avant impôt	154 623	122 510
Impôt sur le résultat	41 049	36 431
Résultat net	113 574	86 079
Résultat net de base par action ordinaire	0,37 \$	0,28 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,37 \$	0,28 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :		
De base	309 400	310 281
Après dilution	310 742	312 074
<b>Autres données</b>		
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	13,0 %	2,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>2)</sup>	5,8 %	0,7 %
Marge brute <sup>3)</sup>	42,3 %	41,3 %
Frais généraux en pourcentage des ventes <sup>3)</sup>	16,6 %	16,3 %
BAIIA <sup>1)</sup>	248 171	213 687
Marge d'exploitation <sup>3)</sup>	18,5 %	17,7 %
Dépenses d'investissement	30 370	47 998
Nombre de magasins <sup>4)</sup>	1 368	1 301
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) <sup>4)</sup>	10 336	10 276
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,0503 \$	0,044 \$

	Aux	
	2 mai 2021 \$	31 janvier 2021 \$
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b>		
Trésorerie	49 100	439 144
Stocks	629 375	630 655
Total des actifs courants	729 062	1 100 362
Immobilisations corporelles	715 331	709 469
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 367 441	1 344 639
Total de l'actif	3 876 187	4 223 746
Total des passifs courants	1 167 503	1 321 165
Total des passifs non courants	2 568 194	2 567 727
Total de la dette <sup>1)</sup>	1 728 936	1 883 051
Dette nette <sup>1)</sup>	1 679 836	1 443 907
Capitaux propres	140 490	334 854

<sup>1)</sup> Dans le présent communiqué de presse, le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette et le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA sont considérés comme des « mesures hors PCGR ». Les mesures hors PCGR ne sont pas des mesures généralement reconnues selon les PCGR et n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR. Le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette et la dette nette font l'objet d'un rapprochement ci-après et la formule utilisée pour le calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA est présentée à la note 5 ci-après. Les mesures hors PCGR que calcule la Société pourraient ne pas être comparables à celles utilisées par d'autres émetteurs et devraient être considérées comme un complément aux mesures comparables calculées selon les PCGR et non pas comme pouvant les remplacer ni comme y étant supérieures.

Nous avons inclus des mesures hors PCGR afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre performance financière et opérationnelle. Nous estimons que les mesures hors PCGR sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs, qui sont nombreux à utiliser ces mesures aux fins de la présentation de leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures hors PCGR pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

(en milliers de dollars)

**Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :**

	Périodes de 13 semaines closes	
	2 mai 2021 \$	3 mai 2020 \$
Résultat d'exploitation	176 769	149 712
Ajouter : Dotation aux amortissements	71 402	63 975
<b>BAIIA</b>	<b>248 171</b>	<b>213 687</b>
Marge du BAIIA <sup>3)</sup>	26,0 %	25,3 %

**Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :**

(en milliers de dollars)

Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :

	<b>Aux</b>	
	<b>2 mai 2021 \$</b>	<b>31 janvier 2021 \$</b>
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 <sup>er</sup> février 2021	-	300 000
Facilités de crédit renouvelables non garanties	-	-
Intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang	15 179	8 051
Total de la dette à long terme	1 590 179	1 883 051
Billets émis aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis	138 757	-
<b>Total de la dette</b>	<b>1 728 936</b>	<b>1 883 051</b>
Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA <sup>4) 5)</sup>	2,82 fois	2,68 fois

**Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :**

Total de la dette	1 728 936	1 883 051
Trésorerie	(49 100)	(439 144)
<b>Dette nette</b>	<b>1 679 836</b>	<b>1 443 907</b>

<sup>2)</sup> La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021, la croissance des ventes des magasins comparables ne tient pas compte des magasins qui étaient temporairement fermés.

<sup>3)</sup> La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.

<sup>4)</sup> À la clôture de la période.

<sup>5)</sup> Ce ratio correspond à la dette nette ajustée (somme du total de la dette à long terme, des emprunts à court terme et du total des obligations locatives, moins la trésorerie), divisée par le BAIIA consolidé pour la période de 12 mois complétée (résultat avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements).